



Commune de CHEVRAINVILLIERS

Mai 2018

Numéro 27

EDITO

Une gestion stricte des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années ne suffit plus à compenser les pertes de recettes (environ 40% de baisse des dotations de l'Etat depuis le début du mandat). De nouvelles dépenses s'ajoutent et d'autres augmentent sans que nous puissions avoir une influence. De plus, nous ne pouvons nous soustraire aux dépenses obligatoires comme la scolarité .

Après une analyse stricte des finances communales, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition afin de pouvoir maintenir notre équilibre budgétaire. Bien sûr, je m'engage à continuer à gérer de façon rigoureuse les dépenses de la commune.

Malgré cette baisse significative de nos recettes, des investissements ont pu être réalisés pour la rénovation et la sauvegarde du patrimoine communal (toiture de l'église, fenêtres de la mairie, fenêtres de l'école). Ces projets ont pu aboutir grâce aux subventions du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et du Département de Seine et Marne, finançant de 50 à 80 % du montant HT du montant des travaux.

* Petit rappel : afin d'éviter tout désagrément pour les riverains, les usagers de la route ainsi que les piétons, nous vous demandons de bien vouloir rentrer vos véhicules à l'intérieur de vos cours ou à défaut de stationner devant vos propriétés.

* Avec l'arrivée des beaux jours, je vous donne rendez-vous à la soirée du 13 juillet organisée conjointement par la commune et le Comité des Fêtes, et vous souhaite de passer un agréable été ainsi que de bonnes vacances en famille.

Bien à vous, votre Maire
Benoit OUDIN

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication : Benoit OUDIN

Conception et réalisation : Membres du Conseil Municipal

Imprimé par nos soins en 130 exemplaires

COMMUNIQUE

Dans notre bulletin d'octobre dernier, nous nous étions réjouis d'accueillir le premier concert organisé en églises rurales par l'Association MusiQafon.

Après avoir pris connaissance des textes prévus au programme, nous avons jugé les paroles contraires à la décence et leur interprétation inadaptée dans un lieu de culte.

Les règles de discernement de l'organisateur semblant différentes des nôtres, nous avons donc décidé de refuser la tenue de cette représentation.

A l'église, on ne chante pas n'importe quoi !

VOIRIE – CIRCULATION

Comme indiqué dans notre précédent bulletin, la R.D 52 en traversée de Verteau a été déclarée par le Département « Voie à grande circulation ».

Les panneaux STOP ont été installés route de Puiseaux et rue de la Râperie.



TRAVAUX RÉALISÉS

*Réfection de la toiture de la chapelle seigneuriale.



*Fenêtres sur rue de la classe et du secrétariat.



*Depuis quelques jours, vous avez peut-être pu apercevoir notre employé communal aux commandes d'un nouveau tracteur. En effet, la commune a fait l'acquisition de ce nouveau matériel, doté de toutes les normes de sécurité.



RETOUR EN IMAGES

*Cérémonie du 11 novembre



INFOS SMETOM

Le SMETOM vous informe que des composteurs seront disponibles d'ici la fin du deuxième trimestre 2018.

Les pré commandes peuvent se faire sur le site internet du SMETOM à raison de 23 € pour un composteur d'une capacité de 400 litres et 28 € pour un composteur de 600 litres.

Pour tous renseignements :

tel : 01.64.29.35.63

www.Smetomvalleeduloin.fr



*Noël des enfants



*Vœux du Maire



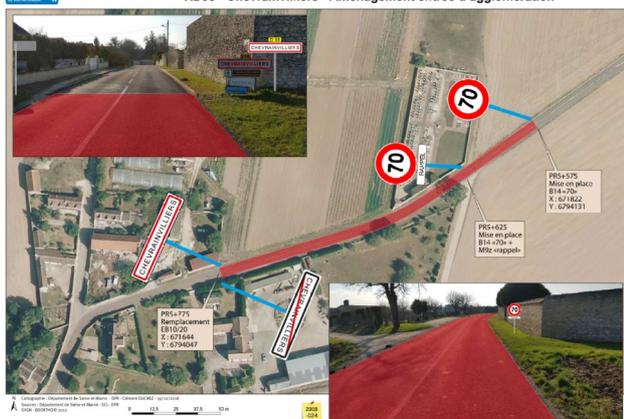
RAPPEL

Dans le cadre du label « Villes et Villages étoilés », nous vous rappelons que l'éclairage public est éteint du 1er mai au 31 août.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION

SEINE-MARNE 77

RD98 - Chevrainvilliers - Aménagement entrée d'agglomération



Afin de réduire la vitesse sur la RD98 à l'entrée de Chevrainvilliers, une zone 70 va être créée aux abords du cimetière. Ces travaux seront entièrement pris en charge par le Département de Seine et Marne.

*Fête des voisins





Bienvenue à

- Charlyse TRIBULLOIS née le 15 février
- Nina SANCHEZ née le 11 avril
- Anastasia MOREIRA DA COSTA née le 20 avril



Ils se sont dit oui

- Véronique SERREAU et Luis RODRIGUES le 5 mai

AGENDA

13/07 : Soirée organisée par la Commune de Chevrainvilliers et le Comité des Fêtes.

02/09 : Vide-Grenier organisé par le Comité des Fêtes.

03/09 : Rentrée des classes.

Recensement militaire

Doivent se rendre en Mairie munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile les enfants nés entre le 1er janvier et le 30 septembre 2002.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Inscription en maternelle

Les inscriptions des enfants, nés en 2015, en petite section de maternelle ont débuté le 14 mai. **Prenez RDV dès à présent au 01 64 78 90 96.**

N'oubliez pas de venir en Mairie retirer une fiche de pré-inscription.

Informations pratiques

La mairie vous accueille

Le lundi de 16 h à 18 h 30

Le mercredi de 10 h à 12 h

Le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

☎ 01.64.28.71.15

mairie.chevrainvilliers@orange.fr

Site internet: www.chevrainvilliers.fr

Gendarmerie

5, rue André Gauquelin – CHATEAU LANDON

☎ 01.64.29.30.09

Déchèterie

Z.A du Port – 77140 ST PIERRE LES NEMOURS

☎ 01.64.28.16.44

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le dimanche matin de 9h à 13h.